



## MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

### AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

# AVIS PUBLIC

## DE LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUES ET ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que lors de la séance du conseil tenue le lundi 7 mai 2018, un projet de règlement a été présenté ayant pour but de remplacer le *Règlement n° 308* (et ses amendements) qui établissait le *Code d'éthique et de déontologie* révisé des élues et élus de la Municipalité de Palmarolle.

Ledit projet de règlement se résume comme suit :

*Le Code d'éthique réitère les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, les normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision et de façon générale, les règles de conduite d'une élue ou d'un élu membre du conseil, d'un comité ou d'une commission. De plus, le Code réitère les règles qui doivent guider la conduite de l'élue ou de l'élu à la fin de son mandat de membre du conseil, ces règles ayant pour objectif de prévenir toute situation de conflit d'intérêts, ainsi que les sanctions prévues advenant un manquement à une règle prévue audit Code.*

Toute personne intéressée prendre connaissance du projet de règlement au Bureau Municipal situé au 499, route 393 à Palmarolle, lors des heures d'ouverture régulières du bureau.

Le projet de règlement portant le numéro 309, établissant le « *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* » de la municipalité de Palmarolle, sera soumis pour adoption à la séance ordinaire des membres du conseil qui se tiendra le lundi le 4 juin 2018, à 20 heures, au bureau municipal situé au 499, route 393 à Palmarolle.

DONNÉ À PALMAROLLE CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2018

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À PALMAROLLE, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2018, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2018.

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

